

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a tenu sa deuxième réunion ordinaire de l'année le 08 juillet 2014, dans la Salle du Conseil de la Direction Nationale de la BEAC à Malabo (Guinée Equatoriale), sous la présidence de Monsieur Lucas ABAGA NCHAMA, Gouverneur de la BEAC et Président statutaire du CPM.

Au cours de cette séance, le CPM a pris connaissance de l'évolution générale, au premier trimestre 2014, de la situation macroéconomique au niveau mondial et sous régional et des perspectives à court terme.

Au niveau de l'évolution de l'économie mondiale, le CPM a noté que la reprise de l'activité économique mondiale s'est poursuivie au cours de ces derniers mois, sous l'effet des politiques monétaires accommodantes dans les économies avancées. Dans la Zone euro, afin de soutenir la reprise économique et de repousser la menace déflationniste, la BCE a procédé le 05 juin 2014 à une baisse de 10 points de base du taux d'intérêt des opérations principales de refinancement et de 35 points de base du taux de la facilité de prêt marginal qui rémunère le Compte d'Opérations. Toutefois, le rythme modéré de l'activité dans les grandes économies émergentes, notamment en Chine, pourrait peser sur la croissance mondiale.

Au plan sous-régional, le CPM a relevé qu'en 2014, sous l'effet de la reprise de l'activité pétrolière et de la bonne tenue du secteur non pétrolier, les perspectives révisées laissent entrevoir : *i)* une accélération de la croissance à 6,1 % en 2014 (dont 3,6 % pour le secteur pétrolier et 7,1 % pour le secteur non pétrolier), qui demeurerait cependant toujours insuffisante pour enclencher un véritable recul de la pauvreté dans la Sous-région et permettre l'émergence de la CEMAC à moyen terme ; *ii)* une relative maîtrise des tensions inflationnistes autour de 3,0 %, au niveau de la norme communautaire ; *iii)* un redressement du solde budgétaire, base engagements, hors dons, à -0,3 % du PIB ; et *iv)* une dégradation du solde extérieur courant à -8,1 % du PIB. Dans le même temps, le taux de couverture extérieure de la monnaie se fixerait à 98,8 %.

Tenant compte de ces analyses, et après un examen des différents facteurs influençant la stabilité monétaire et financière, le CPM a décidé d'infléchir davantage


l'orientation de la politique monétaire de la BEAC, en ligne avec la tendance amorcée au second semestre de l'année 2013. Il a ainsi notamment décidé de baisser de 30 points de base le Taux d'Intérêt des Appels d'Offres.

Le CPM a, en outre, adopté les objectifs monétaires et de crédit révisés des six Etats de la CEMAC pour le quatrième trimestre de l'année 2014 et le premier trimestre de l'année 2014, sur la base des différents cadrages macro-économiques des pays.

Enfin, abordant les questions relatives aux réserves de change, le CPM a pris connaissance de la situation à fin mai 2014 et approuvé la stratégie de gestion des réserves de change pour le troisième trimestre 2014./-

Fait à Malabo, le **08 Juillet 2014**

Le Président du Comité de Politique Monétaire,

A handwritten signature in purple ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Lucas ABAGA NCHAMA